

Champigneulle, le 14 juin 2013

Objet : Compte rendu AG ordinaire CD54 du vendredi 14 juin 2013

Présents : PLAID Frédéric – NECOL Charles – YUNG Rodolphe – SCHMITT Christophe

Excusés : MARATRAT Vincent – MANGIN Michel - TRITZ Clément - SILVA Michaël -  
GOBERT Laetitia – CLAVEL Maximilien – LEIBOLD Jean-Pierre

Procurations : GOBERT Laetitia – CLAVEL Maximilien – LEIBOLD Jean-Pierre

- Création des commissions :
  - Le travail de chacune des commissions est réparti entre les membres du comité directeur pour la saison en cours.

- Nouveau dispositif de reversement aux comités départementaux et régionaux.

Suite à la modification du mode de financement des comités FFME pour la saison 2013/2014, le nouveau montant de la cotisation CD pour la saison 2013/2014 doit être voté en AG :

- Le montant de la cotisation CD54 pour la saison 2013-2014 sera de 3€  
=> Décision voté à l'unanimité.
- Pour rappel : le montant de la cotisation pour la FFME est de 36 €, pour le CR Lorraine 5,20€, pour le CD54 3 €, ce qui porte le montant de la licence saison 2013/2014 à 44,20 € (Licence 2012 / 2013 : 40,50€ soit + 3,70 €)
- Action de formation pour la saison 2013 / 2014
  - Initiateur SAE
  - Juges de voie
  - Ouvreur de club

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade  
Comité départemental de Meurthe-&-Moselle  
6, rue des Champs Retraits – 54136 Bouxières aux Dames  
Téléphone : 33 (0) 6 85 91 76 10 – Courriel : info@cdfme54.fr  
[www.cdfme54.fr](http://www.cdfme54.fr)



- Demande de subvention 2013 des Comités Départementaux (en PJ)
    - La date de remise du dossier de subvention pour le CG54 est au plus tard le 1<sup>er</sup> Septembre 2013
  
  - Compétitions :
    - Agenda saison 2013 / 2014 :
      - Championnat Départemental 54 : 24 novembre 2013 (CSB Champigneulles)
      - CAF'Arnaüm : 26 janvier 2014
      - Lézardeaux de Lunéville : 30 mars 2014
      - Lézardeaux de Champi. : 1<sup>er</sup> juin 2014
    - Equipe Espoir :
      - Le fonctionnement de l'Equipe Espoir Départementale 54 ne change pas pour la saison 2013 / 2014.
      - Ceci étant, compte-tenu :
        - de la baisse du soutien du CR à l'Equipe Départementale,
        - des difficultés budgétaires pour cette action,
        - de la nécessité de mieux équilibrer l'aide du CD vers tous les Clubs,
- => une commission sera crée afin d'étudier une évolution de l'action du CD afin de favoriser l'émergences de plusieurs équipes compétitions au sein des Clubs affiliés.

Cordialement

Christophe SCHMITT  
Secrétaire du CD54 FFME

Frédéric PLAID  
Président du CD54 FFME

Frédéric PLAID  
+33 6 85 97 76 10